

Chambre des Notaires du Québec, *Cours de perfectionnement du notariat*, Montréal, Société québécoise d'information juridique, [1990], 328 pages, ISBN 0316-1234

Pierre Ciotola, Ghislain Massé, Denise Pratte, *Droit des sûretés — Recueil de jurisprudence*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1990, 915 pages, ISBN 2-920376-81-0

Bernard Cliche, Pierre Lessard, *Aide-mémoire 109 — Recours extraordinaires*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 146 pages, ISBN 2-89127-171-8

Manuel J. Peláez (éd.), *Historia económica y de las instituciones financieras en Europa. Trabajos en homenaje a Ferran Valls i Taberner*, vol. XII, Barcelone, Faculté de droit de l'Université de Málaga et autres, 1989, 278 pages, ISBN 84-600-7337-8

Manuel J. Peláez (éd.), *Historia administrativa y ciencia de la administración comparada. Trabajos en homenaje a Ferran Valls i Taberner*, vol. XV, Barcelone, Faculté de droit de l'Université de Málaga et autres, 1990, 216 pages, ISBN 84-600-7334-3

William Schabas, *Aide-mémoire 108 — Habeas corpus*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 62 pages, ISBN 2-89127-165-3

Ronald Sirard, *La rédaction du contrat individuel de travail : pourquoi et comment*, Montréal, Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 125 pages, ISBN 2-89127-179-3

Maurice Tancelin, Daniel Gardner, *Jurisprudence commentée sur les obligations*, 4^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1990, 851 pages, ISBN 2-89127-166-1

Bernard Teyssié, *Code de droit social européen*, Paris, éd. Litec, 1990, 1140 pages, ISBN 2-7111-1037-0

Gilles Renaud, Charles Malone and Daniel Roussy

Volume 22, Number 1, March 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058180ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1058180ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)
2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Renaud, G., Malone, C. & Roussy, D. (1991). Review of [Chambre des Notaires du Québec, *Cours de perfectionnement du notariat*, Montréal, Société québécoise d'information juridique, [1990], 328 pages, ISBN 0316-1234 / Pierre Ciotola, Ghislain Massé, Denise Pratte, *Droit des sûretés — Recueil de jurisprudence*, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1990, 915 pages, ISBN 2-920376-81-0 / Bernard Cliche, Pierre Lessard, *Aide-mémoire 109 — Recours extraordinaires*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 146 pages, ISBN 2-89127-171-8 / Manuel J. Peláez (éd.), *Historia económica y de las instituciones financieras en Europa. Trabajos en homenaje a Ferran Valls i Taberner*, vol. XII, Barcelone, Faculté de droit de l'Université de Málaga et autres, 1989, 278 pages, ISBN 84-600-7337-8 / Manuel J. Peláez (éd.), *Historia administrativa y ciencia de la administración comparada. Trabajos en homenaje a Ferran Valls i Taberner*, vol. XV, Barcelone, Faculté de droit de l'Université de Málaga et autres, 1990, 216 pages, ISBN 84-600-7334-3 / William Schabas, *Aide-mémoire 108 — Habeas corpus*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 62 pages, ISBN 2-89127-165-3 / Ronald Sirard, *La rédaction du contrat individuel de travail : pourquoi et comment*, Montréal, Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 125 pages, ISBN 2-89127-179-3 / Maurice Tancelin, Daniel Gardner, *Jurisprudence commentée sur les obligations*, 4^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1990, 851 pages, ISBN 2-89127-166-1 / Bernard Teyssié, *Code de droit social européen*, Paris, éd. Litec, 1990, 1140 pages, ISBN 2-7111-1037-0]. *Revue générale de droit*, 22(1), 255–263.
<https://doi.org/10.7202/1058180ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

NOTULES*

CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC, *Cours de perfectionnement du notariat*, Montréal, Société québécoise d'information juridique, [1990], 328 pages, ISBN 0316-1234

Le présent numéro du *Cours de perfectionnement du notariat* regroupe huit textes qui ont été préparés dans le cadre de la conférence donnée à la session des Cours de perfectionnement de la Chambre des notaires du Québec, tenue à Montréal les 30 et 31 mars 1990.

Le premier de ces textes, *De quelques problèmes en matière de faillite et d'exams de titres*, par M^e Sylvie Berthold, traite de la *Loi sur la faillite* en mettant l'accent sur l'économie générale de la loi et les grands principes qui la sous-tendent. En une trentaine de pages, l'auteur en résume les points principaux autant au niveau du contenu de la loi, de ses applications pratiques et du rôle des principaux agents qui ont à intervenir dans le processus d'une faillite. Un chapitre complet porte sur des problèmes pratiques que l'on rencontre en matière de faillite: cas d'un franchiseur, du bail commercial, faillite et droit international privé, décès du failli, héritage dévolu à un failli. L'auteur veut familiariser le lecteur avec la *Loi de la faillite* « qui, tout compte fait, n'est pas aussi nébuleuse que certains le prétendent » (p. 41).

M^e Camille Charron signe le deuxième texte, *Saisine et pouvoirs de l'exécuteur testamentaire*. Dans la première partie de son texte, l'auteur présente un résumé traitant des notions de saisine, de la similitude et des différences entre l'exécution testamentaire et le mandat, des sources du pouvoir des exécuteurs et des facteurs pouvant modifier ce pouvoir, et finalement des façons dont l'exécution testamentaire

peut prendre fin. Dans la seconde partie, M^e Charron répond à un certain nombre de problèmes pratiques rencontrés dans la planification et le règlement des successions testamentaires.

Les trois textes qui suivent concernent l'arbitrage. Dans le premier, *L'arbitrage: la vente, le bail, la copropriété et le testament*, M^e François Rainville fait un bref survol de ce mode de justice privé qu'est l'arbitrage dans la législation québécoise jusqu'à la récente reconnaissance de la convention d'arbitrage au *Code civil du Bas-Canada*. Du fait de cette évolution récente, l'auteur souligne la popularité mitigée de la clause d'arbitrage dans les champs traditionnels de la pratique notariale. Il s'applique ensuite à démontrer l'utilité que peut avoir l'arbitrage dans certains domaines: la vente d'immeubles, le bail, la copropriété et le testament. En annexe, nous retrouvons la description du processus d'arbitrage, de l'audience à la sentence, un exemple de protocole d'arbitrage et un exemple de sentence arbitrale. Le deuxième de ces textes, *L'arbitrage: une voie d'avenir pour le notaire d'aujourd'hui*, par M^e Hélène Bisson, est une étude plus générale de l'arbitrage: ce qu'est l'arbitrage, quand et comment peut-on s'en servir, qui peut être nommé arbitre. L'auteur a mis en annexe les règlements d'arbitrage de la Chambre de commerce international, de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et du Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec. Finalement, le dernier texte sur l'arbitrage, *La convention d'arbitrage vs la convention entre actionnaires et la promesse d'achat-vente*, par M^e Gilles Vézina, étudie l'application pratique qui peut être faite de la convention d'arbitrage en matière de convention entre

* Ces notules ont été préparées par Charles Malone, Gilles Renaud et Daniel Roussy.

actionnaires dans un premier temps, puis en matière de promesse d'achat-vente dans le domaine de l'immobilier dans un deuxième temps. Chacun de ces trois textes souligne le développement important que devrait connaître ce mode de règlement des litiges ou des différends dans notre système judiciaire, d'où l'importance de bien connaître à la fois son fonctionnement et ses champs d'application.

Le sixième texte de ce volume du *Cours de perfectionnement du notariat* est de M^e Jean-Claude Hébert, avocat: *La responsabilité criminelle du notaire*. Il y est fait état des modalités de la responsabilité criminelle, des principaux axes de cette responsabilité, de la nouvelle partie du *Code criminel* concernant les produits de la criminalité et de la protection de la confidentialité dans les cas de perquisition. M^e Michel Jetté, également avocat, signe le texte suivant, *L'inconduite disciplinaire du notaire et les conflits d'intérêts*. L'auteur nous fait remarquer que la primauté du notaire « officier public » s'est estompée au profit du notaire conseiller juridique de clients, que celui-ci est maintenant davantage plongé dans l'élaboration de stratégies financières et commerciales et dans l'arène de conflits actuels ou appréhendés, ouvrant ainsi la porte à de potentiels conflits d'intérêts. L'auteur explique ensuite les fondements de la règle prohibant la situation de conflits d'intérêts et le rattachement de la

prohibition à d'autres règles déontologiques de la profession notariale. Il donne ensuite une « tentative » de définition du conflit d'intérêts et des exemples de cas typiques d'application de cette notion. Finalement, il est question de l'interprétation des textes réglementaires actuels concernant les conflits d'intérêts.

Le dernier texte du présent volume en est un de monsieur Normand Guérin, comptable agréé: *Ce que les notaires doivent savoir sur la T.P.S. pour leur propre pratique et pour conseiller leurs clients*. L'auteur y explique ce qu'est la T.P.S., son fonctionnement général, son application aux activités des notaires et aux transactions immobilières. Il y est question finalement de la nécessité d'une bonne planification concernant l'implantation de ce nouveau système de taxation aux différentes activités des notaires.

Notons en terminant que chacun des textes du présent numéro du *Cours de perfectionnement du notariat* est accompagné d'une table des matières détaillée, d'un index analytique, d'une liste des codes, lois et textes de jurisprudence et doctrine cités. Les articles portent sur des sujets d'actualité destinés bien sûr aux notaires mais qui peuvent intéresser aussi l'ensemble de la communauté juridique.

G.R.

PIERRE CIOTOLA, GHISLAIN MASSÉ, DENISE PRATTE, Droit des sûretés — Recueil de jurisprudence, Montréal, Les Éditions Thémis Inc., 1990, 915 pages, ISBN 2-920376-81-0.

Ce recueil collectif, préparé par trois professeurs enseignant ce domaine complexe, regroupe les principaux arrêts du droit des sûretés. L'ouvrage est d'un intérêt certain à la fois pour les étudiants en droit et pour les praticiens qui y trouveront un livre de référence à jour. Le recueil reproduit intégralement plus de 80 arrêts (dont près de

la moitié date de moins de dix ans) couvrant les principaux aspects du droit des sûretés. Cependant, étant donné la très grande diversité des thèmes touchant au droit des sûretés, les auteurs ont souvent dû se limiter à ne reproduire qu'un ou deux arrêts par sujet traité, au profit toutefois d'un tour d'horizon complet de cette matière très vaste. Le droit des sûretés étant un domaine du droit assez stable où l'on ne retrouve que très peu de changements marqués dans les positions de la jurisprudence, le choix des arrêts reproduits ici, même s'il est parfois limité, est donc tout de même représentatif de l'état actuel de ce droit.

Les auteurs ont divisé le recueil en dix thèmes principaux, soit: I- Le cautionnement (décès de la caution — transmissibilité des obligations aux héritiers de la caution, bénéfice de division, exception de subrogation, subrogation légale — priorité de la caution sur l'acquéreur d'un immeuble hypothéqué); II- Le gage (nécessité de la dépossession, dépossession interruptive de prescription); III- Le nantissement commercial (créance garantie, biens nantis, durée, recours du créancier bénéficiaire d'un nantissement commercial); IV- Les garanties en vertu de la *Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations* (nature juridique, rang du privilège — obligations du fiduciaire); V- La garantie en vertu de la *Loi sur les banques* (nature juridique — position traditionnelle, nouvelle tendance); VI- La cession de biens en stock (nature juridique, créance garantie, conflit avec le vendeur impayé); VII- Les cessions de créances (nature juridique, cession de loyer, nantissement de l'universalité des comptes à recevoir, nantissement des créances hypothécaires et privilégiées); VIII- Les privilèges (statutaires, mobiliers et

immobiliers); IX- Les hypothèques (caractère indivisible, biens susceptibles d'être affectés, effets de l'enregistrement, effets du décret judiciaire — vente à charge d'hypothèque et *Loi sur l'intérêt*, délégation de paiement, action personnelle hypothécaire, hypothèque judiciaire); X- Clause de datation en paiement (nature juridique, opposabilité, cession de priorité et clause de datation en paiement).

Pour aider le lecteur à s'y retrouver rapidement, les auteurs ont ajouté, en plus d'une table thématique et d'une liste alphabétique des arrêts, un index analytique des décisions qui sont reproduites ainsi qu'un index de renvoi aux articles du *Code de procédure civile* et du *Code civil du Bas-Canada* qui sont cités dans ces décisions.

Il s'agit donc d'un ouvrage de référence complet, à jour et facile à consulter, conçu d'abord en fonction de l'enseignement du droit des sûretés, mais qui peut s'avérer très utile pour tous les juristes œuvrant en ce domaine.

G.R.

Bernard CLICHE, Pierre LESSARD, Aide-mémoire 109 — Recours extraordinaires, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 146 pages, ISBN 2-89127-171-8.

En raison de la place considérable que prend aujourd'hui l'exercice du pouvoir de surveillance et de contrôle par nos tribunaux supérieurs, une connaissance adéquate des règles relatives aux recours extraordinaires se révèle souvent indispensable chez le praticien. Or, en raison de l'abondante oeuvre jurisprudentielle qui côtoie les quelques règles codifiées par le législateur, la tâche ne peut qu'être ardue. À cette difficulté se trouve conjuguée la nécessité de choisir le bon recours en fonction du but recherché et de la stratégie envisagée. Le présent ouvrage a le mérite de présenter avec clarté et précision les règles souvent complexes régissant ces recours tout en nous fournissant la documentation jurisprudentielle pertinente.

Le texte comprend six parties, chacune correspondant à un recours particulier: les conditions d'exercice et les étapes à suivre dans le cadre de l'action directe en nullité (pp. 5-17), l'évocation (pp. 21-37), la requête pour jugement déclaratoire (pp. 41-57), l'action déclaratoire (pp. 61-69), le *mandamus* (pp. 73-83) et le *quo warranto* (pp. 87-101) sont présentées sous la forme d'un guide pratique et succinct. Les auteurs identifient la stratégie envisagée dépendant de la partie que l'on représente ainsi que les informations et documents à obtenir avant de procéder à la rédaction des actes de procédure. Le complément jurisprudentiel (que l'on retrouve aux notes infrapaginales) se révèle particulièrement utile car les recours examinés font appel au pouvoir discrétionnaire des cours supérieures. À ce sujet, les conseils relatifs aux notions de délai raisonnable et d'intérêt suffisant (du requérant ou du demandeur dans les cas de l'action directe en nullité et de

l'action déclaratoire) sont cruciaux. L'accent est mis, tout au long de l'ouvrage, sur la nécessité d'agir dans un délai relativement court. Les auteurs nous fournissent, à cette fin, quelques paramètres (issus de la jurisprudence) et conseils pratiques souvent essentiels au succès du recours envisagé. L'ouvrage se limitant au contrôle des actes de l'Administration québécoise, les recours prévus à la *Loi sur la Cour fédérale* ne sont pas examinés.

Le lecteur trouvera en annexe des modèles d'actes de procédure qui ont pour objet de le guider dans l'accomplissement de toutes les étapes essentielles à l'exercice de son recours: déclaration et défense (dans l'hypothèse d'une action directe en nullité ou d'une action déclaratoire), requête (en évocation, pour jugement déclaratoire, en

mandamus, en *quo warranto*) avis et affidavit détaillé. La table des matières, bien agencée et minutieuse, facilite la consultation de l'ouvrage et la division, au sein de chaque partie, entre le requérant (ou demandeur), l'intimé (ou défendeur) et le mis en cause ou l'intervenant contribue grandement à la clarté de ce fascicule.

En raison du style clair et direct privilégié par les auteurs, l'ouvrage rend accessible au praticien ainsi qu'à l'étudiant une connaissance pratique des règles régissant un domaine du droit souvent comparé à un labyrinthe parsemé d'embûches. Nous ne pouvons que les féliciter pour une telle entreprise (réussie) de démystification.

C.M.

Manuel J. PELÁEZ (éd.), *Historia económica y de las instituciones financieras en Europa. Trabajos en homenaje a Ferran Valls i Taberner*, vol. XII, Barcelone, Faculté de droit de l'Université de Málaga et autres, 1989, 278 pages, ISBN 84-600-7337-8.

et

Manuel J. PELÁEZ (éd.), *Historia administrativa y ciencia de la administración comparada. Trabajos en homenaje a Ferran Valls i Taberner*, vol. XV, Barcelone, Faculté de droit de l'Université de Málaga et autres, 1990, 216 pages, ISBN 84-600-7334-3.

Dans l'interminable puits des études en l'honneur de grands auteurs ayant marqué notre siècle, une dernière vient de parvenir à la *Revue*: Les études interdisciplinaires en hommage à Fernando Valls i Taberner (1888-1942). Ces études, comprenant plusieurs volumes, témoignent très fidèlement du respect qu'ont les auteurs européens envers ce personnage dont le *curriculum vitae* se compare sans honte au Grand Robert: en effet, monsieur Valls Taberner fut tour à tour professeur et spécialiste d'histoire catalane, directeur des Archives historiques d'Aragón, membre du Conseil national de l'éducation de l'Espagne

(section des études médiévales) et j'en passe. Auteurs de très nombreux articles consacrés, notamment, à l'étude de l'histoire du droit, de la politique et de la religion, on le disait passionné lorsqu'il discutait ou écrivait à propos de ses propres racines catalanes dont il était très fier. Il fut un personnage clé pour l'avancement des études en sciences humaines de nature latine.

Dix-huit volumes forment le tout de ces études interdisciplinaires. Ils abordent des sujets aussi divers que les fondements culturels de la paix européenne; l'histoire du droit européen, du droit privé et du droit de la mer; le droit constitutionnel européen; l'histoire de la perception politique à travers les âges; l'histoire de l'église en Europe; la littérature médiévale; la science politique comparée et le droit public.

Deux volumes nous ont intéressés plus particulièrement: il s'agit des volumes XII, sur l'histoire économique et des institutions financières en Europe (*Historia económica y de las instituciones financieras en Europa*), et XV sur l'histoire administrative et des sciences administratives comparées (*Historia administrativa y ciencia de la administración comparada*).

Parmi les meilleurs écrits du volume XII, notons l'article d'Élisabeth Magnou-Nortier sur la fiscalité foncière durant le Haut moyen-âge, madame Nortier étant professeure d'histoire médiévale à la Faculté des Lettres et Sciences de l'Université de Picardie, et la contribution de T.R. Gourvish, Directeur de l'unité d'histoire des affaires au London School of Economics de Londres sur la genèse des entreprises d'États en Angleterre et plus particulièrement de celles œuvrant dans les domaines du transport, du charbon et de l'électricité.

Le volume XV représente tout autant d'intérêt et nous y retrouvons d'ailleurs des recherches très poussées telles celle de monsieur Nicolas Orme sur l'éducation en Angleterre entre l'an 597 et 1559 et celle de monsieur Gian Savino Pene Vidari sur les tendances des politiques législatives des

administrations locales entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

Tous ces textes ont suscité la curiosité de notre esprit et notre admiration par leur lecture, la vingtaine d'auteurs réunis dans ces deux volumes offrant des sujets de lecture pour tous les goûts. Volumes utiles pour le praticien du droit ou le chercheur désirant pousser la recherche d'un point de droit jusqu'à sa racine ou tout simplement pour le profane désirant se cultiver par des textes d'une précision et d'une érudition de haut niveau, les études interdisciplinaires fourniront de nombreuses heures de lecture passionnante. Certes une légère difficulté réside dans le fait que les textes sont rédigés en espagnol, italien, allemand, anglais et, bien sûr, français mais ceci ne pose un problème qu'au lecteur; les volumes n'y perdant en rien leur intérêt.

D.R.

William SCHABAS, *Aide-mémoire 108 — Habeas corpus*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 62 pages, ISBN 2-89127-165-3.

Faisant partie de la collection *Aide-Mémoire*, ce court fascicule, signé par M^e William Schabas, vise à présenter les règles entourant ce « Grand bref de la liberté » (p. 1) qu'est l'*habeas corpus*. En raison de sa portée élargie suite à la proclamation de la *Charte canadienne des droits et libertés*, l'auteur aborde l'analyse des règles relatives à ce recours dans une triple optique: civile, criminelle, et constitutionnelle.

Dans le cadre des « Notions préliminaires » (pp. 3-16), le lecteur se familiarise avec les principes du bref (les situations où il a été utilisé), les notions fondamentales liées à la procédure (le tribunal approprié et la procédure en deux étapes prévue au *Code de procédure civile*) et les cas particuliers d'*habeas corpus*, du droit de la famille à l'extradition. Cette présentation générale est complétée par une brève analyse de la portée respective de la Charte canadienne et du droit international quant à ce recours et

des extraits de la législation pertinente complémentaire (nationale et internationale) couvrant le sujet sont reproduits (pp. 15-16). Ce survol est appuyé de nombreuses références jurisprudentielles et l'auteur n'hésite pas à formuler des doutes quant à la validité de certaines règles à la lumière des décisions récentes de la Cour suprême (p. 12).

Fidèle à la tradition de la collection *Aide-mémoire*, l'auteur aborde ensuite les démarches à suivre dans le cheminement du dossier, dépendant de la partie que l'on représente: la personne privée de sa liberté (pp. 17-29) ou le « geôlier » ou le mis en cause (pp. 31-36). Chaque étape procédurale est minutieusement identifiée: entrevue avec le client, rédaction des actes de procédure, démarches à effectuer, audition et appel. L'auteur formule de nombreux conseils pratiques tout au long de ces étapes (il suggère, par exemple, d'impliquer le plus grand nombre d'intervenants à l'étape de la mise en demeure) et n'hésite pas à dresser la liste — très utile si l'on représente la personne privée de sa liberté — des numéros de télécopieur des intervenants: le lecteur est constamment

rappelé de l'urgence dans laquelle la plupart des cas d'*habeas corpus* se déroulent.

Le fascicule est enfin complété, en annexe, par les modèles d'actes de procédure utilisés lors de l'exercice de ce recours. Ces derniers varient suivant la nature de la privation de liberté, l'auteur différencie les requêtes en matière criminelle (p. 39), constitutionnelle (p. 43) et civile (p. 49). La

table des matières détaillée facilite l'orientation du lecteur et permet une consultation rapide de l'information recherchée. Présenté de façon simple et concise, cet *Aide-Mémoire* rendra l'exercice du bref d'*habeas corpus* — ou sa contestation — plus accessible dans les circonstances qui lui sont propres : urgentes et imprévues.

C.M.

Ronald SIRARD, *La rédaction du contrat individuel de travail : pourquoi et comment*, Montréal, Éditions Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 125 pages, ISBN 2-89127-179-3.

Comme l'indique son titre, cet ouvrage, signé par M^e Ronald Sirard, poursuit un double objectif : d'une part, identifier les raisons qui militent en faveur d'un contrat écrit régissant la relation individuelle de travail et, d'autre part, fournir une structure permettant d'encadrer la rédaction d'un tel contrat.

La première partie, intitulée « Le contrat individuel et la jurisprudence » (pp. 3-69) fournit au lecteur l'état de la jurisprudence relative à l'interprétation et l'application des termes implicites et explicites du contrat individuel de travail, ainsi qu'un exposé des diverses règles édictées par la *Loi sur les normes du travail* et le *Code civil du Bas-Canada*. L'auteur aborde successivement les paramètres encadrant la définition de l'emploi, la rémunération, les obligations liées au travail, la résiliation, la suspension ou la modification du contrat et les mécanismes de règlement et de prévention des mécontentements. Ce survol est parsemé de conseils pratiques s'adressant à l'employé autant qu'à l'employeur bien que l'auteur admette, à la page 68, que « pour l'employeur qui est en situation de prise de décision dans la relation de travail, il est moins important de s'assurer que ses droits soient garantis par un texte écrit ». En effet, les constatations établies en guise de conclusion à cette première partie ne sont guère rassurantes pour l'employé : de la

résiliation possible de son contrat sur simple préavis à l'absence d'autres recours que les tribunaux de droit commun en cas de situation litigieuse, les raisons qui militent en faveur d'un contrat écrit sont nombreuses.

Intitulée « Structure d'un contrat individuel de travail » (pp. 71-116), la deuxième partie vient précisément fournir aux parties un outil leur permettant d'encadrer leur relation de travail. Le lecteur prend connaissance de l'ensemble des sujets jugés fondamentaux par l'auteur, qui, regroupés en neuf rubriques, reprennent l'essentiel des éléments exposés dans la première partie. Les règles de base relatives à la nomenclature du contrat (division, numérotation, etc.) et aux techniques de rédaction sont également développées et de nombreux exemples facilitent la lecture. L'auteur se garde toutefois de nous présenter un contrat individuel type, préférant exposer de façon objective les rubriques essentielles devant figurer dans le texte.

L'ouvrage contient une table des matières très détaillée ainsi qu'une liste des arrêts cités. Cette liste se trouve toutefois dénuée de tout intérêt car elle n'indique pas les pages du texte où les arrêts sont analysés. Cette lacune — mineure — ne compromet en rien l'objectif principal de l'auteur : présenter de façon pratique et succincte un bilan de tous les éléments entourant le contrat individuel de travail. Il s'adresse, par là, à tous ceux qui (juristes ou non) désirent prendre connaissance des aspects indispensables à sa rédaction.

C.M.

MAURICE TANCELIN, DANIEL GARDNER, *Jurisprudence commentée sur les obligations*, 4^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1990, 851 pages, ISBN 2-89127-166-1.

Pour préparer cette quatrième édition de l'ouvrage paru en 1973 sous le titre de *Jurisprudence sur les obligations*, republié en trois volumes en 1981 et réédité en 1988, Maurice Tancelin, bien connu pour ses ouvrages sur les obligations (*Des obligations — contrat et responsabilité*, *Théorie du droit des obligations*, *Jurisprudence sur les obligations*) s'est assuré de la collaboration de Daniel Gardner, professeur de droit à l'Université Laval.

L'ouvrage est divisé en deux parties : les sources des obligations et les effets des obligations. La première partie, de loin la plus volumineuse avec 181 extraits d'arrêts, comprend deux titres : les actes juridiques (le contrat et l'acte unilatéral) et les faits juridiques (les quasi-contrats et la responsabilité civile). La deuxième partie, comptant 89 extraits d'arrêts, contient trois titres soit : l'exécution forcée, l'exécution volontaire et finalement l'extinction des obligations.

Le contenu de la présente édition, constitué d'extraits d'arrêts et non de reproductions intégrales des arrêts choisis, a été renouvelé et augmenté. Dix-huit arrêts ont été remplacés pour tenir compte de l'évolution du droit concernant certains aspects du droit des obligations, notamment en matière d'application des contrats, d'effet relatif, de responsabilité civile et d'exécution des obligations en général. Quinze arrêts (pas nécessairement tous nouveaux) ont été rajoutés, d'une part pour compléter l'ouvrage en abordant des points qui étaient insuffisamment traités dans les éditions précédentes (lésion entre majeurs, déchéance du terme, responsabilité publique, faute intentionnelle, accident du travail et accident d'automobile, immunité des juges), et d'autre part pour rapporter de nouvelles solutions tant

jurisprudentielles que doctrinales sur certaines questions (nullité à l'égard des tiers, prise en compte de l'impôt sur le revenu dans l'évaluation des dommages et intérêts, dommages et intérêts exemplaires).

Les auteurs soulignent en avant-propos que cet ouvrage n'est pas une simple compilation hâtive d'arrêts relatifs au droit des obligations; il s'agit plutôt de mettre chaque extrait rapporté relatif à une seule question de droit dans la perspective de l'évolution du droit tant législatif que jurisprudentiel et doctrinal. Cet objectif est atteint d'une part par les observations faites à la suite de chacun des extraits et mettant en relief une question précise qui y est soulevée, et d'autre part par les notes en bas de page référant le lecteur à d'autres arrêts ou encore à des ouvrages de doctrine analysant plus en détail les points ainsi soulevés.

Au début de chacun des extraits d'arrêts, le lecteur trouvera un bref résumé des faits, un renvoi aux articles pertinents du *Code civil du Bas-Canada*, ainsi qu'un autre renvoi faisant référence aux numéros de l'ouvrage *Des obligations — contrat et responsabilité* dans sa 4^e édition de 1988. Une table de la législation citée, un index des sujets très détaillé ainsi qu'une table alphabétique des arrêts rapportés permettent aux lecteurs de s'y retrouver rapidement.

Cet ouvrage se révèle donc très utile pour l'étudiant qui y trouvera un complément à la doctrine en lisant des extraits des grands arrêts classiques qui ont orienté la jurisprudence et des arrêts récents les plus représentatifs des tendances nouvelles en matière du droit des obligations. Le praticien pour sa part peut également en tirer profit pour connaître le dernier état du droit sur certaines questions précises, notamment en se référant aux détails donnés en notes en bas de page dans les observations. La recherche est à jour au 1^{er} janvier 1990.

G.R.

Bernard TEYSSIÉ, *Code de droit social européen*, Paris, éd. Litec, 1990, 1140 pages, ISBN 2-7111-1037-0.

Toujours dans la collection des recueils de lois et règlements européens annotés de la maison Litec, voici le *Code de droit social européen* qui suit le *Code de procédures européennes* de messieurs Rideau et Charrier que nous avons eu la chance d'analyser dans (1990) 21 R.G.D. 759. Fondamentalement, aucun des deux ne peut se targuer d'être, en soi, un « Code » comme nous l'avons vu précédemment, puisqu'aucun d'eux ne peut constituer un texte de loi suffisant par lui-même comme le peut le *Code civil du Bas-Canada*. Cependant, tout en fournissant une bonne base (peut-on appeler cela une base avec plus de mille pages d'articles divers renvoyant à un nombre équivalent de renvois jurisprudentiels), la réunion sous une seule couverture d'un nombre aussi impressionnant de textes ne peut être que salubre pour le juriste voulant s'initier le plus rapidement possible au droit européen.

Bernard Teyssié, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier n'a pas lésiné sur les détails futiles d'une recherche qui en deviendrait alors incomplète. Il tire d'ailleurs tous les textes de la volumineuse bibliographie des Communautés européennes, de l'Union de l'Europe Occidentale et du Conseil de l'Europe et nous propose un ouvrage très complet pour tout ceux s'intéressant au droit du travail et au droit de la sécurité sociale.

La première partie du volume traite du droit européen communautaire. Monsieur Teyssié commence par une étude exhaustive des traités régissant de près ou de loin le domaine du droit social et du travail (livre I). Nous y retrouvons entre autres des extraits des traités instituant la Communauté Économique Européenne (C.E.E.), la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (Euratom), les divers traités et protocoles concernant l'immunité consulaire et diplomatique dont doivent jouir les officiels des divers États membres, les différents actes d'adhésions (Angleterre, Grèce, Espagne, etc.) et l'Acte unique

Européen des 17 et 28 février 1986 dont on commence à découvrir le très grand sérieux.

Nous y retrouvons ensuite une série de textes concernant la circulation des travailleurs à l'intérieur de la communauté (livre II) suivie des traités, protocoles afférents, conventions, déclarations, résolutions de la Commission et du Conseil ainsi que les décisions concernant le droit d'établissement et libre prestation des services (livre III). Le livre IV suit et traite de la politique sociale; il est donc beaucoup plus volumineux que les autres et mérite qu'on s'y arrête un instant. Nous retrouvons sous ce livre les textes reliés aux conventions relatives au travail (dont la Charte des droits sociaux fondamentaux des travailleurs signée à Strasbourg en 1989), au placement et à l'emploi, à la formation professionnelle, à l'égalité de traitement entre hommes et femmes, à l'hygiène et la sécurité dans les conditions de travail, au fond social européen et, enfin, à l'industrie du transport.

Le livre V clos la première partie en réunissant différents documents législatifs concernant la protection sociale; incluant toutes les conventions d'indemnisation des victimes d'accidents ou de maladies professionnelles.

La seconde partie du *Code du droit social européen* traite du droit européen non communautaire. Divisée en deux livres, cette partie est un condensé des différents documents ayant force de loi en Europe et émanant successivement de l'Union de l'Europe Occidentale ainsi que du Conseil de l'Europe.

Grand collectif de tout ce qui peut se faire ou peut être fait en Europe concernant le droit du travail et le droit social, ce volume sera un excellent outil pour toute personne exerçant en droit comparé ou recherchant dans ce domaine. La volumineuse bibliographie de jurisprudence et de textes interprétatifs saura plaire à ceux qui recherchent quelque chose d'un peu plus pratique qu'un simple recueil de textes législatifs. On pourrait peut-être reprocher au *Code* et à monsieur Teyssié de ne pas avoir mis un plan général au début du volume pour ainsi savoir en un seul coup d'œil le contenu

de l'ouvrage. Erreur rapidement pardonnée lorsque l'on apprend à utiliser le volume et qu'on y découvre toute cette montagne de

documentation, nous évitant une recherche pouvant s'avérer longue et coûteuse.

D.R.